

Commune de Valmeinier
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Révision du Plan Local d'Urbanisme de Valmeinier
L'enquête se déroulera du 30/09/2019 au 31/10/2019

Au terme de ladite enquête, la commune pourra apporter les modifications aux documents du plan local d'urbanisme au regard des conclusions du commissaire enquêteur et des remarques des personnes publiques associées, en vue de l'approbation du plan local d'urbanisme.

Monsieur Jean François MALET, capitaine de Police - retraité a été nommé commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Grenoble.

Les dossiers seront consultables en mairie à l'accueil, aux horaires d'ouverture soit les lundis, mardis, vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h, les mercredis et les jeudis de 9h à 12h, en version papier ou en version informatique.

Le dossier du plan local d'urbanisme comprend une étude environnementale annexée au rapport de présentation. L'avis de l'autorité environnementale ainsi que tous les avis des personnes publiques associées seront joints au dossier d'enquête publique.

Les dossiers seront également consultables sur le site internet de la commune : www.mairie-valmeinier.com

Chacun pourra éventuellement communiquer ses observations et propositions, sur le registre d'enquête prévu à cet effet au siège de l'enquête publique ; ou les adresser par courrier au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie - Le Chef-Lieu - 73450 VALMEINIER ; ou à l'adresse mail ouverte spécifiquement pour cette enquête : enquetepubliqueplu@valmeinier.fr

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences en Mairie aux dates suivantes :

- le lundi 30 Septembre de 9h00 à 12h00
- le vendredi 11 Octobre de 14h00 à 17h00
- le mardi 22 Octobre de 14h00 à 17h00
- le jeudi 31 Octobre de 9h00 à 12h00.

pour répondre aux demandes d'informations, recevoir les observations.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront disponibles pendant une durée de 1 an en Mairie et sur le site internet de la commune.

Personne responsable du projet : Monsieur Philippe BAUDIN, Maire

Adresse du site internet où les documents seront consultables pendant 1 an : www.mairie-valmeinier.com

